

Lyon, le 20 janvier 2021

Page 1 / 1

Auvergne-Rhône-Alpes : première collectivité française à emprunter sur le long terme à taux négatif

La Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de réaliser, le 11 janvier dernier, une émission obligataire de 20 millions d'euros à taux négatif (-0,005%) sur 10 ans, auprès d'un investisseur institutionnel. Par cette opération, l'investisseur renonce à percevoir des intérêts au titre de ce prêt pour les 10 prochaines années, et s'engage même à verser des produits financiers à la Région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes avait déjà été la première collectivité à réaliser un emprunt à long terme à taux négatif en 2019 sur une durée de 18 mois. **Elle est cette fois-ci la première collectivité à obtenir un emprunt à taux négatif sur une durée de 10 ans (in fine).**

Cette opération a été possible grâce à l'appréciation de qualité de crédit intrinsèque « aa+ » de l'agence Standard and Poor's, un cran au-dessus de la notation de la France (« AA »).

Cet emprunt particulièrement compétitif permettra de financer à moindre coût les investissements.

